Fiche de données de sécurité

Copyright, 2016, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	30-9937-1	**Numéro de version:**	1.03
Date de révision:	09/03/2016	**Annule et remplace la version du :**	08/03/2016

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
G61, Cire Lustrante Light "Peintures Claires": G6107

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: MTS Multi Technology Services GmbH
Flughofstrasse 52
8152 Glattbrugg
Téléphone: Tel.: 043 211 63 11
E-mail: support@oberflaechen.com
Site internet www.meguiars.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Numéro d'appel d'urgence: Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:
Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles::
SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	10 - 30
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	10 - 30

MENTIONS DE DANGER:

H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges

MENTIONS DE MISE EN GARDE
Générale:

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention:

P261A	Eviter de respirer les vapeurs.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Elimination:

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

AUTRES INFORMATIONS

Dangers supplémentaires (statements)

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

17% du mélange consiste en composants de toxicité aigue par voie orale inconnue.

Contient 79% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Note sur l'étiquetage
H304 n'est pas requis sur l'étiquette , compte tenu de la viscosité du produit.
Le Nota P s'applique aux numéros CAS 64742-48-9 et 8052-41-3. H315 n'est pas requis , selon des résultats de tests.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Sel organique (NJTSRN 04499600-6842)	Confidentiel		10 - 30	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	265-150-3	10 - 30	Tox.aspiration 1, H304 - Le Nota P (CLP) Irr. de la peau 2, H315; STOT SE 3, H336 (Auto classées)
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	265-149-8	10 - 30	Tox.aspiration 1, H304 (CLP) Liq. Inflamm. 3, H226; STOT SE 3, H336; EUH066 (Auto classées)
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9		7 - 13	
Acides gras de cire de lignite, esters d'éthylène	73138-45-1	277-291-8	3 - 7	
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	1344-28-1	215-691-6	6	
Cire de carnauba	8015-86-9	232-399-4	1	
Solvant Stoddard	8052-41-3	232-489-3	< 1	Tox.aspiration 1, H304; STOT RE 1, H372 - Le Nota P (CLP) Irr. de la peau 2, H315 (Auto classées)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: utiliser un agent d'extinction approprié pour les liquides inflammables tels que le dioxyde de carbone ou un produit chimique sec pour l'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Formaldéhyde	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du

rayonnement solaire Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	1344-28-1	VME Suisse	VLEP (poussières alvéolaires) (8 heures): 3 mg/m3; VLEP (fumée/poussières fines)(8 heures): 3 mg/m3; fumée/poussières fines: VLCT (4 x 15 min.): 3 mg/m3.	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	VME Suisse	VLEP (8 heures):300 mg/m3(50 ppm);VLCT (15 minutes):600 mg/m3(100 ppm)	
Sel organique (NJTSRN 04499600-6842)	Confidentiel	VME Suisse	VLEP (poussières inhalables)(8 heures): 2mg/m3	

VME Suisse : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail.
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Il n'y a pas de nécessité de porter un équipement de protection des yeux.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Néoprène	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Protection respiratoire:

Dans des conditions normales d'utilisation, une protection respiratoire n'est pas nécessaire. Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Non applicable.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Apparence/odeur:	Crème, odeur sucrée.
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*Non applicable.*
Point/intervalle d'ébullition:	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion:	*Non applicable.*

Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	65,6 °C [*Méthode de test:*Pensky-Martens Closed Cup]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité relative	1 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
Viscosité	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	1 g/cm3

9.2. Autres informations:

Masse moléculaire: *Pas de données de tests disponibles.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:
Acides forts
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	**Condition**

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:
Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse.

Contact avec les yeux:
Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Route	Organisms	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Dermale	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 3 mg/l
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation - Vapeur		LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Dermale	Lapin	LD50 > 19 400 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Rat	LD50 > 17 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Acides gras de cire de lignite, esters d'éthylène	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acides gras de cire de lignite, esters d'éthylène	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Cire de carnauba	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Cire de carnauba	Ingestion	Rat	LD50 > 8 800 mg/kg
Solvant Stoddard	Inhalation - Vapeur		LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Solvant Stoddard	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Solvant Stoddard	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organisms	Valeur
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Lapin	Moyennement irritant
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Lapin	Irritant
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Lapin	Aucune irritation significative
Cire de carnauba	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Solvant Stoddard	Lapin	Irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organisms	Valeur
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Lapin	Moyennement irritant
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Lapin	Aucune irritation significative
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Lapin	Aucune irritation significative
Cire de carnauba	Jugement	Aucune irritation significative

	professionnel	
Solvant Stoddard	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organisms	Valeur
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Solvant Stoddard	Cochon d'Inde	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	In vitro	Non mutagène
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	In vivo	Non mutagène
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	In vitro	Non mutagène
Solvant Stoddard	In vivo	Non mutagène
Solvant Stoddard	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organisms	Valeur
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Dermale	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Dermale	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Hommet et animal	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Inhalation	Rat	Non-cancérogène
Solvant Stoddard	Dermale	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Solvant Stoddard	Inhalation	Hommet et animal	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	pendant l'organogenèse
Solvant Stoddard	Inhalation	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	NOAEL Non disponible	
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	NOAEL Non disponible	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	NOAEL 6,5 mg/l	4 heures
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Solvant Stoddard	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	NOAEL Non disponible	
Solvant Stoddard	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Solvant Stoddard	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	NOAEL 6,5 mg/l	4 heures
Solvant Stoddard	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 4,6 mg/l	6 Mois
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 1,9 mg/l	13 semaines
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	NOAEL 0,6 mg/l	90 jours
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux | sang | Foie | muscles	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 5,6 mg/l	12 semaines
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Coeur	Tous les données sont négatives.	Multiple espèces animales.	NOAEL 1,3 mg/l	90 jours
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	Inhalation	pneumoconiosis | Fibrose pulmonaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Solvant Stoddard	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 4,6 mg/l	6 Mois
Solvant Stoddard	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 1,9 mg/l	13 semaines
Solvant Stoddard	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	NOAEL 0,6 mg/l	90 jours
Solvant Stoddard	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux | sang | Foie | muscles	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 5,6 mg/l	12 semaines
Solvant Stoddard	Inhalation	Coeur	Tous les données sont négatives.	Multiple espèces animales.	NOAEL 1,3 mg/l	90 jours

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	Risque d'aspiration
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Risque d'aspiration
Solvant Stoddard	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Solvant Stoddard	8052-41-3		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	1344-28-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	1344-28-1	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	1344-28-1	Poisson	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	1344-28-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	>100 mg/l
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Acides gras de cire de lignite, esters d'éthylène	73138-45-1		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Sel organique (NJTSRN 04499600-6842)	Confidentiel		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Cire de carnauba	8015-86-9		Données non disponibles ou insuffisantes			

			pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Solvant Stoddard	8052-41-3	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	6.49 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Cire de carnauba	8015-86-9	Modelé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	82 % en poids	OECD 301F - Manometric Respiro
Sel organique (NJTSRN 04499600-6842)	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Solvant Stoddard	8052-41-3	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	63 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Acides gras de cire de lignite, esters d'éthylène	73138-45-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	1344-28-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Naphta lourd	64742-48-9	Données non	N/A	N/A	N/A	N/A

(pétrole), hydrotraité		disponibles ou insuffisantes pour la classification				
Oxyde d'aluminium (non fibreux)	1344-28-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Sel organique (NJTSRN 04499600-6842)	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acides gras de cire de lignite, esters d'éthylène	73138-45-1	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	20.5	Autres méthodes
Cire de carnauba	8015-86-9	Modelé Bioaccumulation		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	23.45	Autres méthodes
Solvant Stoddard	8052-41-3	expérimental FBC - Autres		Facteur de bioaccumulation	1944	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:
Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de controle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

12 01 09* Emulsions et solutions d'usinage sans halogènes.

La collecte des déchets doit être assurée par une entreprise agréée pour les déchets spéciaux, à l'occasion de quoi le code de déchet doit être mentionné. Vous trouverez une liste des entreprises correspondantes sous www.veva-online.ch.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non règlementé pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les "Measures on Environmental Management of New Chemical Substance". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer . Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA.

COV-Ordonnance: Soumis à taxe: 40%

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Raison de la révision:

Section 08: TWA key - L'information a été modifiée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
16. Phrases de risques - L'information a été supprimée.
2: Identification des dangers - L'information a été supprimée.
A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été supprimée.
CLP: Tableau ingrédient - L'information a été ajoutée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.
Etiquette: CLP mention de danger supplémentaire - L'information a été ajoutée.
Etiquette: CLP Prévention - Générale - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Graphique - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Graphique - L'information a été supprimée.
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Précaution CLP - Eliminage - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été ajoutée.
Etiquette: texte graphique - L'information a été supprimée.
mg/m3 - L'information a été supprimée.
Portection de la peau - gants recommandées - L'information a été supprimée.
ppm - L'information a été supprimée.
Prints No Data if Bioccumulative potential information is not present - L'information a été supprimée.
Protection respiratoire - L'information a été ajoutée.
Qection 8: BLV - L'information a été ajoutée.
Remarque (phrase) - L'information a été supprimée.
Remarque CLP (phrase) - L'information a été ajoutée.

Reportez-vous aux sections 8 et 13 pour plus d'informations. - L'information a été modifiée.
R-phrase - L'information a été supprimée.
Section 03: Référence à la phrase H (explication dans section 16) - L'information a été ajoutée.
Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.
Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.
Section 10: Produits de décomposition dangereux pendant la combustion - L'information a été ajoutée.
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été supprimée.
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Les ingrédients à indiquer ne se trouvent pas dans le tableau (texte). - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Texte Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été ajoutée.
Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été ajoutée.
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été supprimée.
Section 13 : Code déchet européeen - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 13: déclaration d'élimination suisse - L'information a été ajoutée.
Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.
Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été modifiée.
Section 15: Remarque d'étiquettage et Détergent EU - L'information a été ajoutée.
Section 15: VOC - Ordinance data - L'information a été ajoutée.
Section 16 : Adresse internet - L'information a été modifiée.
Section 16 : phrases de risques - L'information a été supprimée.
Section 2: Etiquette - remarques - L'information a été supprimée.
Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) - L'information a été supprimée.
Section 2: Référence phrase H - L'information a été ajoutée.
Section 2: Référence phrase R - L'information a été supprimée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 3: Référence à la phrase R et H (Explication dans section 16) - L'information a été supprimée.
Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) - L'information a été modifiée.
Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.
Section 5: Produits de combustion dangereux (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécrité - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été supprimée.
Section 8 : Protection respiratoire - recommendations - L'information a été ajoutée.
Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été ajoutée.
Section 8: Environmental exposure controls - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection des yeux / du visage (texte) - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été ajoutée.

Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection personelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été ajoutée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été ajoutée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été supprimée.
S-phrase - L'information a été supprimée.
Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été ajoutée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

MTS Multi Technology Services GmbH: Les fiche de données de sécurité sont disponibles sur www.meguiars.ch